



MESSAGE DE PHILIPPE PAULET

Président du District Aube Football

Troyes, le 6 Avril 2020

Chères Amies sportives, Chers Amis sportifs,

Comme souligné dans mes précédents messages, le maintien du lien entre Membres de la famille du Football est plus que jamais primordial en ces périodes compliquées de confinement.

Envisager une suite à cette crise sanitaire dans notre sport pourrait paraître indécent, et je pèse mes mots, mais vivre sans penser à demain est-il vraiment possible ? Il est des moments, dans la vie, où l'on a besoin, je pense, de savoir de quoi demain sera fait, ou tout au moins de s'y projeter. Alors on réfléchit, on analyse beaucoup...

Mais il faut parfois savoir laisser du temps au temps. A ce jour, il est difficile, voire impossible, d'obtenir des réponses et d'avoir la moindre certitude, sur le football, mais, au-delà, tout simplement sur notre mode de vie futur au quotidien.

Ainsi, parler football dans cette période de crise peut paraître dérisoire, pour ne pas dire ridicule pour certains, mais je sais toutefois que vous attendez tous des réponses concrètes pour vos Clubs et vos Licenciés ainsi que tous les acteurs du ballon rond (Elus, Officiels, Membres du corps Médical, Salariés du football...).

En premier lieu, avant d'évoquer les dernières décisions prises par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur (BELFA), le 30 mars 2020, mes premières pensées vont à toutes celles et tous ceux qui sont aujourd'hui durement touchés par cette crise sanitaire. Si, jusqu'à présent, cet ennemi invisible, tel que j'avais qualifié le Covid-19 lors de mon dernier message à votre attention, pouvait paraître, pour certains, un risque lointain, force est de reconnaître qu'aujourd'hui il se fait proche de nous tous. L'actualité récente dans notre propre département, et du football en particulier (Bouches du Rhône, Marne...), pourtant jusqu'alors plus ou moins épargné au sens statistique du terme, vient malheureusement nous le rappeler durement et cruellement.

Que soit ici traduit tout le soutien moral de tous les acteurs du District Aube de Football aux familles endeuillées, aux personnes souffrantes mais aussi à toutes les forces vives, prises dans leur ensemble (Jeunes, Actifs, Seniors, Entreprises, Associations, Collectivités...), qui chaque jour font preuve de professionnalisme, d'abnégation, et de solidarité et de dévouement pour les autres.

Aujourd'hui, en raison du confinement, nos modes de communication ont singulièrement changé afin de garantir notre santé et ont pour conséquence, entre autres, du moins dans le microcosme du football, de ne plus avoir entre nous les mêmes relations tangibles qu'avant.

Il vous est ainsi rappelé les modalités pratiques de contact où le District Aube de Football reste toujours joignable à l'heure actuelle, quelle que soit votre qualité, à savoir :

Tél : 07 64 09 79 70

Courriel : relation-clubs@district-aube.fff.fr

DISTRICT AUBE DE FOOTBALL

3 rue Marie Curie - 10000 TROYES

Tél : 03 25 78 22 61 - Fax : 03 25 78 44 04 - <http://district-aube.fff.fr>

Association N° 30196979600046



Un simple courriel de votre part concernant, par exemple, votre santé, celle de vos proches ou des Membres de votre Association, votre ressenti général sur la situation actuelle notamment au regard du football, démontrerait si besoin était l'union sacrée que nous devons tous afficher à l'heure actuelle.

C'est dans ce cadre que je vous fais part des dernières décisions prises par le BELFA susceptibles d'impacter vos Clubs, ses Praticants, les Arbitres...

A – CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

- Compte tenu du fait que la date de fin de confinement instauré par les autorités administratives n'est pas connue, il est impossible d'envisager une quelconque hypothèse de conclusion des championnats pour la fin de saison.
- En raison des contraintes liées à une éventuelle prolongation des compétitions durant l'été 2020, le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur a décidé toutefois d'adopter d'ores et déjà les principes suivants :
 - o Tous les **championnats** régionaux et **départementaux** devront impérativement se **terminer** avant le **30 juin 2020** en cas de reprise
 - o **Les conditions de reprise** seront **décidées** par la **Fédération Française de Football** selon la date et les conditions de sortie du confinement imposées par le gouvernement.

Le COMEX, quant à lui, réuni le vendredi 3 avril 2020, a précisé qu'il prendra la décision de reprendre les championnats ou de les arrêter à l'issue de la période actuelle des mesures de confinement c'est-à-dire à cette heure le 15 avril 2020.

Vous pouvez d'ailleurs retrouver le communiqué officiel de notre Fédération en consultant le lien électronique suivant :

<https://www.fff.fr/actualites/190025-communique-de-la-fff-4?themePath=la-fff/>

- o **Les modalités de mise en œuvre** devront **s'appliquer uniformément sur l'ensemble du territoire**, quelle que soit la situation des différents championnats, à partir d'**une règle unique de gestion définie par la Fédération**.

Certains diront peut-être que ces décisions représentent une perte de souveraineté des Districts, organe territorial décentralisé de notre Fédération. Je ne le pense très sincèrement pas, avec tout le respect qu'il faut entendre dans mes propos par rapport aux autres Elus, Membres de Commissions, Bénévoles, Officiels...

Car comme déjà souligné, à situation exceptionnelle, décisions extraordinaires. Dans les faits, suite aux propos tenus par M Le Premier Ministre le jeudi 2 avril 2020, compte tenu d'une prolongation attendue du confinement après le 15 avril prochain, je vous laisse le soin de conclure quant à mon intime conviction attachée au sort de nos championnats (au sens pratique sportive) ou d'une reprise plus qu'hypothétique de nos animations (dont la JND), plateaux, rassemblements.... tels que fixés initialement pour les mois de mai et juin 2020.



C'est d'ailleurs cette position que vous devinez tout en lisant mes propos, que j'avais évoquée lors de mes récents échanges avec les autres Présidents de District de la Ligue Grand Est de Football. Nous sommes tous animés par le football mais face à la crise sanitaire actuelle, notre sport favori, du moins au niveau amateur, doit être relégué à un niveau de priorité moindre. Je pense que vous en conviendrez tous et ce même si j'ai parfaitement conscience du rôle social que joue le football sur le tout territoire même le plus retiré de nos contrées.

B – ARBITRAGE (Statut de l'Arbitrage)

Au niveau de l'arbitrage, la position du BELFA reprend également celle que j'avais non pas évoquée mais tenue, soutenue et défendue tant verbalement que par écrit, vis-à-vis de la Commission Régionale d'Arbitrage, à savoir :

- Les Clubs, pour être en règle avec le statut de l'arbitrage de la saison prochaine, devaient inscrire leurs nouveaux arbitres à la formation théorique avant le 31 janvier 2020. Aussi, la crise sanitaire n'aura aucun impact sur ces exigences réglementaires d'autant plus que le texte prévoit des mesures d'allègement en cas de non-désignation avant la fin de la saison.

C – FONDS DE SOLIDARITÉ DU FOOTBALL AMATEUR

Annnonce a été faite que la Fédération Française de Football souhaite la mise en place d'un fonds de solidarité du football amateur. Ce fonds serait basé sur le principe de mutualisation entre les instances (FFF, Ligues et Districts) visant à abonder ledit fonds selon les moyens de chacun.

Soyons totalement clairs, transparents et objectifs. Comme vous le savez, votre District n'a pas de réserves financières significatives. Il sera donc difficilement envisageable un abondement direct à ce fonds visant à mutualiser les ressources financières existantes dans le football amateur.

D'ailleurs, consécutivement à fusion de la Ligue Champagne Ardenne de Football avec les Ligues de Lorraine et d'Alsace, le budget de votre District s'est déjà vu être amputé de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

A cette heure, malgré la position individualiste de certains acteurs « professionnels » du football amateur qui se reconnaîtront, votre District, par l'intermédiaire de son Trésorier, s'est d'ores et déjà penché sur les incidences financières liées à cette crise sanitaire. Sa réflexion, qui sera soumise à un prochain Comité Directeur, porte tant sur les dépenses attachées au bon fonctionnement de votre instance départementale qu'au niveau des recettes pour la saison sportive 2020/2021 et les suivantes... et ce dans le cadre de budgets pluriannuels.

Votre District a parfaitement conscience que les rentrées des Clubs sont totalement tarées à l'heure actuelle alors que les mois d'avril, mai et juin sont toujours synonymes de manifestations susceptibles de représenter une quote-part significative du budget des Clubs.



Votre District a également totalement conscience que les Clubs ont inscrit des équipes en début de saison dans le cadre de différentes coupes et qu'en raison toujours de la situation actuelle, elles n'auront pas lieu ou n'arriveront pas à leur terme.

Comme souligné, notre Trésorier travaille donc sur différentes hypothèses visant à la fois à concilier équilibre financier de votre District, protection des emplois et sauvegarde des intérêts pécuniaires des Clubs. Ainsi, pour les raisons évoquées ci-dessus, au lieu d'abonder dans un fonds commun, nous étudions différentes hypothèses qui nous permettront, en temps voulu, et dans la mesure de nos possibilités, de venir en soutien aux clubs Aubois dans leur ensemble.

Diverses réflexions et propositions sont déjà en cours mais certaines ne dépendent toutefois pas uniquement de la seule volonté affichée du District Aube de Football.

Il ne s'agit là évidemment que d'hypothèses de travail car, comme pour le volet sportif, tant que nous serons dans l'inconnu en termes de retour à une vie « normale », ce qui est bien aujourd'hui pourra ne pas l'être demain... C'est pour cette raison qu'en ma qualité de Président Responsable, tout sera mis en œuvre pour garantir le bon équilibre financier de votre District afin de ne pas hypothéquer les saisons futures et par conséquent les Clubs, et que toutes les options seront étudiées.

Car si difficultés peuvent naître aujourd'hui, elles ne seront réellement tangibles que pour les saisons à venir notamment si le football amateur ne reprend pas dans les conditions telles qu'existantes aujourd'hui. Il faudra donc changer notre modèle.

Mais la saison à venir, ce n'est certes pas maintenant mais toutefois dans 3 mois... déjà !

D – CRÉATION D'UNE CAGNOTTE AU BÉNÉFICE DE TOUS LES INTERVENANTS EN PREMIÈRE LIGNE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Si pour les raisons évoquées ci-dessus, le District Aube de Football ne pourra pas significativement abonder au fonds de solidarité du football amateur, il n'en demeure pas moins qu'il saura faire preuve de solidarité bien évidemment par l'intermédiaire de tous ses Membres.

A cet effet, une participation directe et indirecte sera proposée à toutes les composantes du District Aube de Football via les différents Pôles et Commissions.

Avec plusieurs Elus de votre District, différentes pistes de réflexion ont déjà été menées à cette heure afin de permettre la création d'une cagnotte au bénéfice de tous les intervenants dits de « première ligne ».

Comme vous le comprendrez, cette cagnotte sera d'autant plus facile à faire grossir, compte tenu des modes d'abondement suggérés à cette heure, si le sport qui nous anime tous peut de nouveau être pratiqué.

A l'issue, je propose qu'elle soit remise à notre Médecin référent, à savoir Monsieur le Docteur Karim AMRANE, qui se chargera ensuite d'une juste répartition au bénéfice de tous les corps d'Etat et autres intervenants actuels dans la gestion de cette crise sanitaire.



E – CONSÉQUENCES DE LA SUSPENSION DU FOOTBALL AMATEUR SUR LES PROMOTIONS ET RELÉGATIONS ENTRE CHAQUE DIVISION

Je sais que certains d'entre vous s'interrogent sur les conséquences de l'arrêt de la pratique du football au regard d'un certain nombre de règlements. Comme vous le savez, aucun règlement applicable à notre football ne fait référence à une compétition qui ne serait pas menée à son terme. Rien n'a été prévu à cet effet et ce dans aucun texte...

Comme vous avez pu le lire, toute ma communication est basée sur des éléments tangibles. Ainsi, à cette heure, il semble avéré, ce qui est tout à fait normal car nous sommes tous des légalistes, que la Fédération Française de Football souhaite uniformiser les règles en la matière.

Là encore, et comme chacun d'entre nous, j'ai ma propre opinion sur ce sujet, mais l'heure n'est pas à son évocation car c'est une règle fédérale qui s'appliquera avec toutefois un dilemme kafkaïen, à savoir privilégier le volet sportif synonyme d'éthique (en l'état actuel de nos compétitions) ou le volet purement juridique (Référence à un championnat arrivé à son terme par exemple). Car, dans certaines circonstances, concilier ces deux notions peut vite devenir très compliqué.

Quelles que soient la décision ou les modalités retenues, j'en appelle à votre compréhension mais aussi au civisme de chacun.

Maintenant, face à la situation et à la détresse physique ou morale de bon nombre de nos concitoyens, il y a lieu, à mon sens, de relativiser une simple montée ou descente sportive dans le football amateur.

F – NOS PARTENAIRES PRIVÉS ET INSTITUTIONNELS

Dans cette période d'incertitude, je tenais également à adresser à tous nos fidèles partenaires privés tout le soutien moral qu'ils sont en droit d'attendre du football amateur aubois.

Ils participent en effet, depuis de très longues années pour certains, au bon équilibre des comptes du District Aube de Football et ce quelle que soit la forme de leur engagement (Mécénat, dons financiers, de compétence ou en nature, sponsoring...).

Quelle que soit leur activité, la crise sanitaire et les mesures attachées ont des conséquences significatives quant à leur organisation, leur chiffre d'affaires, sur leurs Collaboratrices et Collaborateurs...

Mais je demeure toutefois certain qu'ils nous resteront tous fidèles lorsque les beaux jours reviendront c'est-à-dire quand nous serons de nouveau tous autour d'un terrain en fêtant les vainqueurs mais aussi les vaincus de nos Coupes départementales par exemple.



Que soient remerciés au titre des partenaires privés :

La concession **Volkswagen JEANNIN AUTOMOBILES** – Troyes - Représentée par M Éric MOSIMANN

La Société **TOULOKOWITZ** (Matériel de reprographie) – Lavau – Représentée par M Loïc HUBERT

Notre Equipementier sportif **ATOUTERRAIN** – Savigny le Temple – Représenté par M Vincent PIQUARD

AXEO SERVICES (Service à la personne) – La Chapelle Saint Luc – Représenté par M Christophe JEANSON

CREDIT AGRICOLE – Troyes – Représentée par Madame Delphine BAILLY

AUBE MULTI SERVICES (Reproduction de clés...) – Romilly sur Seine – Représenté par M Christian CATALDI

BUREAU VALLEE (Fournitures de bureau) – Barberey Saint Sulpice – Représenté par M Gérard FERRAND

La presse écrite départementale : **L'EST ECLAIR** et **LIBERATION CHAMPAGNE**

Que soient remerciés au titre des partenaires institutionnels :

Le **Conseil Départemental de l'Aube**

La **Ville de Troyes**

Toutes les **Communes de l'Aube et leur Maire** pour la mise à disposition des installations sportives au bénéfice de tous les Clubs de football aubois

Et plus généralement **toutes celles et tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre au développement et à la pratique du football amateur dans notre Département**

En attendant de continuer à vous tenir informé de la vie fédérale, adressons toutes nos pensées aux familles malheureusement endeuillées par cet ennemi invisible, à toutes les personnes qui souffrent de cette maladie ou de toute autre pathologie et à toutes celles et tous ceux qui nous permettent de nous soigner, de nous nourrir, de vivre tout simplement et donc d'aspirer à des jours meilleurs...

Philippe PAULET

Président du District Aube de Football